

Mérite agricole

L'AMOMA a élu son bureau

Le conseil d'administration de l'Association des membres de l'ordre du Mérite agricole (AMOMA), s'est réuni le 18 juin au "Château Camille" à Saint-Jean-le-Comtal. Suite à l'assemblée générale de la section du Gers, qui a eu lieu le 24 mai à Mirande, il s'agissait essentiellement de procéder au renouvellement du bureau.

Le bureau est composé comme suit : Président Bernard Herman, Vice-présidents André Hamot, Francis Della Vedove, secrétaire Georges Bru, adjoint Charles Touzan, trésorier Michèle Discors, adjoint André Mailhe, chargé de la communication Pierre Escorsac, vé-

rificateur aux comptes Denise Plouvier.

L'opération "Tulipes contre le cancer", a permis de verser un chèque de 12 000 € à la Ligue du Gers contre le cancer. Cette action sera renouvelée avec le soutien des bénévoles.

L'AMOMA du Gers qui compte à ce jour 71 membres cotisants, dont 4 nouveaux, souhaite que d'autres décorés gersois du Mérite agricole la rejoignent afin de renforcer son activité et son rayonnement. De nouvelles propositions de promotions seront soumises cette année aux services de l'Etat.